

PL/LM

## COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 FEVRIER 2022

---

*Le lundi quatorze février deux-mille-vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil municipal, convoqué le huit février deux-mille-vingt-deux, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick JARRY, Maire.*

**Etaient présents** : M. JARRY, Maire

Mme BOUDJEMAI, M. ABDELOUAHED, Mme CORTES, M. TAYEB, Mme PENTURE, M. BELLIER, M. DIABY, M. GAUCHÉ-CAZALIS, Mme KASMI, M. SELMET, Mme COR, M. MARTIN, M. ADAM, Mme REZZAG BARA, M. SOLAS, Mme KASHEMA, M. SAGE, Maires Adjoints.

M. JATHIERES, Mme LACOT, Mme FAKED, M. HMANI, Mme METEYER, M. NONGA, M. PINTO MARTINS, M. DEBORD, M. ALLAL, M. DENOIS, Mme SAÏDJ, M. AZZOUZ, Mme KACHOUR, Mme LAMORA (départ après l'affaire n°2), M. GAUTHIEROT, M. HINGANT, Mme CHAMPENOIS, M. DESMOULINS, M. DROUCHE (départ après l'affaire n°3), Mme BEDIN (arrivée après l'affaire n°1), M. GUILLEMAUD (départ après l'affaire n°3), M. BOUGHEZALA, Mme FEAUGAS, M. OUBUIH, Mme DECIS, Mme FOSSATI, M. SOULAGE, conseillers municipaux.

**Excusés** : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

Mme NGIMBOUS BATJÔM à M. NONGA  
Mme GENTHON à Mme PENTURE  
Mme ALI à M. SELMET  
Mme COULTER à M. DESMOULINS  
Mme MAGNON à M. JATHIERES  
Mme LAMORA à M. DEBORD (départ après l'affaire n°2)  
Mme MAUFRAIS à Mme BEDIN  
Mme BOUSSISSI-POULLARD à M. DROUCHE  
M. RIBAUT à Mme DECIS

**Absents** :

Mme BEDIN (arrivée après l'affaire n°1)  
M. GUILLEMAUD (départ après l'affaire n°3)  
M. DROUCHE (départ après l'affaire n°3)

### LE CONSEIL

DESIGNE Monsieur Didier DEBORD comme secrétaire de séance

EST INFORME du changement de présidence du groupe « Nanterre Ensemble » qui est désormais assurée par M. RIBAUT

*La séance est suspendue pour remettre la médaille de la Ville de Nanterre à Monsieur Ramy SHAATH*

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 décembre 2021

*A l'unanimité des votes exprimés,*

Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en application de la délégation d'attribution, pendant la période du 8 novembre 2021 au 16 janvier 2022

*La séance est suspendue pour donner réponses à une question orale d'un habitant*

## **1. Dénomination de la Place du 27 Mars 2002**

---

DECIDE de nommer le parvis de l'Hôtel-de-Ville de Nanterre, Place du 27 mars 2002

*A l'unanimité,*

*Mme Bedin rejoint la séance du Conseil municipal*

## **2. Rapport 2021 sur la situation de la ville de Nanterre en matière de développement durable**

---

PREND ACTE de la présentation du rapport

*Mme Lamora quitte la séance du Conseil municipal et donne pouvoir à M. Debord*

## **3. Rapport d'orientations budgétaires 2022**

---

PREND ACTE du rapport d'orientations budgétaires

*Par 47 voix, les groupes « Nanterre Ensemble » et « Nous sommes Nanterre » votant contre,  
M. Guillemaud ne prenant pas part au vote,*

*M. Guillemaud et M. Drouche quittent la séance du Conseil municipal*

## **4. Concession d'aménagement des quartiers Chemin de l'Île et République Approbation de l'avenant n°5 à la concession**

---

APPROUVE l'avenant n°5 entre POLD, la SEMNA et la ville de Nanterre prorogeant la durée de la concession d'aménagement de neuf mois, soit jusqu'au 31 décembre 2022 et modifiant les conditions de transferts d'espaces publics et de boni entre POLD, concédant, et la Ville  
AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant

*A l'unanimité des votes exprimés, M. Jarry, M. Tayeb, M. Adam,  
M. Solas, M. Sage, Mme Ali (pouvoir à M. Selmet), M. Selmet, Mme Cor, M. Diaby, Mme Kasmi et  
M. Boughezala ne prenant pas part au vote,*

## **5. Pôle de l'Hôtel de Ville de Nanterre - Procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme**

---

VALIDE les objectifs et le périmètre de la procédure appelés à être engagés par arrêté par le Président de l'Établissement public territorial Paris Ouest la Défense

*A l'unanimité des votes exprimés, M. Boughezala et M. Oubuih ne prenant pas part au vote,*

## **6. Ecoles communales. Périmètres des secteurs scolaires. Ajustements partiels pour la rentrée scolaire 2022-2023**

---

FIXE les nouveaux périmètres pour l'année scolaire 2022-2023 et les suivantes

*A l'unanimité des votes exprimés, M. Boughezala ne prenant pas part au vote,*

## **7. Convention Territoriale Globale 2021-2025 avec la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine**

---

APPROUVE la convention pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2025  
AUTORISE le Maire à la signer ainsi que tout document y afférant

*A l'unanimité des votes exprimés,  
Mme Bedin, Mme Maufrais (pouvoir à Mme Bedin) et M. Boughezala ne prenant pas part au vote,*

## **8. Adhésion de la ville à l'Association nationale des directeurs et cadres de l'éducation des collectivités territoriales (ANDEV)**

---

APPROUVE l'adhésion  
DESIGNE le Maire, ou son représentant, Monsieur Bellier, maire-adjoint en charge de l'Action éducative, pour siéger au sein des instances

*A l'unanimité des votes exprimés,  
Mme Bedin et Mme Maufrais (pouvoir à Mme Bedin) ne prenant pas part au vote,*

## **9. Budgets participatifs - Approbation de conventions avec des associations porteuses de projets et versement de crédits alloués**

---

APPROUVE les conventions entre Les Madeleines Enracinées, Nahda et la Ville  
AUTORISE le Maire à signer lesdites conventions et tout document y afférant  
AUTORISE le versement du financement de 10 000€ pour l'association « les Madeleines Enracinées » et 10 000€ pour l'association Nahda

*A l'unanimité des votes exprimés,  
Mme Bedin et Mme Maufrais (pouvoir à Mme Bedin) ne prenant pas part au vote,*

## **10. Centre dramatique national Nanterre Amandiers Convention de servitude ENEDIS/Commune de Nanterre Autorisation à signer les documents permettant la mise en œuvre de la servitude**

---

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les documents à intervenir, notamment l'acte authentique de constitution de servitude

*A l'unanimité,*

## **11. Mise en place du plan vélo communal**

---

ADOPTÉ le Plan Vélo et son plan d'actions  
APPROUVE son financement en termes de ressources humaines et financières  
AUTORISE le Maire à signer les conventions nécessaires à l'obtention des aides financières et tous les documents afférents

*A l'unanimité,*

## **12. Aide financière aux habitants pour l'achat d'un vélo - Renouvellement pour l'année 2022**

---

APPROUVE la mise en place jusqu'au 31 décembre 2022 d'un dispositif d'aide financière à destination des habitants de Nanterre, modulé par les conditions de ressources, pour l'achat d'un vélo mécanique sans assistance électrique ou d'un kit de conversion électrique d'un vélo mécanique en vélo à assistance électrique  
APPROUVE le barème de l'aide financière  
AUTORISE le Maire à signer lesdites conventions  
AUTORISE le Maire à réviser le dispositif de Nanterre dans le cas où Ile-de-France Mobilités stoppe son dispositif d'aide actuel au cours de l'année 2022  
AUTORISE le Maire à prolonger cette aide tout le long du mandat dans le cas de non-modification de l'aide

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,*

**13. Fourniture de viande de porc fraîche, de charcuterie et abats de porc, et de poisson frais**  
**Autorisation de signer les marchés**

---

AUTORISE le Maire à signer lesdits marchés, qui seront attribués par la Commission d'appel d'offres, et tous les actes relatifs à son exécution, y compris leurs avenants

*A l'unanimité,*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h49

LE MAIRE  
Patrick JARRY

